Adapter sa prise en charge aux personnes LGBTQIA+ placées sous main de justice

SYNTHÈSE DU “RÉFÉRENTIEL NATIONAL DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES LGBT+ PLACÉES SOUS MAIN DE JUSTICE” RÉDIGÉ PAR LA DAP EN 2024

PAR LE GROUPE DE TRAVAIL “ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET ÉCRITURE INCLUSIVE” DU SNEPAP-FSU

AVANT-PROPOS :

SELON UN SONDAGE IFOP RÉALISÉ EN 2018, 53 % DES PERSONNES LGBT ONT DÉJÀ ÉTÉ CONFRONTÉS À AU MOINS UNE FORME D'ACTE HOMOPHOBE AU COURS DE LEUR VIE.

LE RAPPORT ANNUEL 2025 DE SOS HOMOPHOBIE, QUI DRESSE UN PANORAMA DES LGBTI-PHOBIES EN FRANCE SUR L'ANNÉE 2024, SOULIGNE LA PERSISTANCE INQUIÉTANTE DES ACTES LGBTI-PHOBES DANS TOUTES LES SPHÈRES DE VIE.

NOUS LE SAVONS, CES VIOLENCES ET DISCRIMINATIONS N'ÉPARGNENT PAS LES PUBLICS PLACÉS SOUS MAIN DE JUSTICE.

EN TANT QUE PROFESSIONNEL·LES DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE, IL EST DE NOTRE DEVOIR DE PROTÉGER LES PERSONNES CONCERNÉES PAR CES SITUATIONS DE PARTICULIÈRES VULNÉRABILITÉS.

LES SPÉCIFICITÉS DE NOTRE ADMINISTRATION DOIVENT NOUS AMENER À FAIRE ÉVOLUER CERTAINES DE NOS PRATIQUES AFIN D'ASSURER UNE PRISE EN CHARGE ADAPTÉE ET RESPECTUEUSE DE CES PUBLICS, TANT EN MILIEU OUVERT QU'EN MILIEU FERMÉ.

CETTE SYNTHÈSE DU "RÉFÉRENTIEL NATIONAL DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES LGBT+ PLACÉES SOUS MAIN DE JUSTICE" (DAP 2024) A VOCATION À RENDRE PLUS ACCESSIBLE LES PRÉCONISATIONS CONTENUES DANS LES 60 PAGES DU DOCUMENT INITIAL.

POUR LE CONTENU EXHAUSTIF DU RÉFÉRENTIEL :

CLIQUEZ ICI

RECONNAÎTRE ET PRENDRE EN COMPTE LES MULTIPLES FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ

Les PPSMJ LGBTQIA+ sont exposées à davantage de violences et de discriminations dans leur vie familiale, affective et professionnelle. Celles-ci peuvent conduire à un isolement et à l'augmentation du risque de souffrance psychique. Le taux de suicide est 4 à 7 fois plus élevé chez les personnes LGBTQI+.

CONSEILS DE PRISE EN CHARGE

- informer et orienter vers des partenaires associatifs et institutionnels locaux ou nationaux et les dispositifs d'écoute (cf. p6)
- s'assurer que les conditions d'accueil dans le cadre du projet d'aménagement de peine sont favorables - notamment dans le cadre d'hébergements collectifs (sécurité, accès aux soins si nécessaire, etc.)
- garder une vigilance pour l'affectation en cellule (quartier, co-détenu•es, etc.) et les mouvements en détention

LES PPSMJ TRANSGENRES

Une personne transgenre est une personne qui ne s'identifie pas au genre qui lui a été assigné à la naissance. Être une personne trans n'est pas un choix. Le choix c'est celui de s'engager dans un parcours de transition.

CONSEILS DE PRISE EN CHARGE

- utiliser le prénom d'usage de la personne et les pronoms qu'elle a choisi d'employer (il, elle, iel...)
- ne pas interroger sur le parcours de transition
- ne pas poser de questions intimes sans rapport avec la prise en charge et uniquement questionner sur le suivi médical si cela s'avère strictement nécessaire
- respecter les principes déontologiques de confidentialité et de discrétion professionnelle
- accompagner dans le parcours de transition en orientant vers les partenaires adaptés (pour la transition administrative : point d'accès au droit, écrivain public) (pour la transition médicale : USMP, professionnel•les de santé)

LUTTER CONTRE LES ACTES LGBTQI-PHOBES

Depuis la loi n° 2017-87 du 27 janvier 2017 dite « égalité et citoyenneté », les peines encourues pour un crime ou un délit sont aggravées lorsque l'infraction est commise à raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre de la victime (article 132-77 du code pénal).

CONSEILS

- rédiger un compte-rendu d'incident (CRI) ou un CRP (compte-rendu professionnel) si vous êtes témoin ou victime de ce type d'acte
- signaler l'infraction au Procureur de la République (article 40 du code de procédure pénale)
- accompagner les victimes : recueillir leur parole, les orienter vers des dispositifs d'écoute (cf. p6) et professionnel•les de santé
- prendre des mesures de protection à l'égard de la victime en éloignant l'auteur (changement de quartier d'affectation, vigilance sur les activités en détention et sur les dates de convocations en MO)

LES PARTENAIRES LOCAUX ET NATIONAUX

Afin de lutter contre le risque d'isolement social et de permettre un accès facilité à des informations, il existe un large panel de partenaires associatifs et institutionnels au niveau local ou national vers lesquels orienter les PPSMJ LGBTQIA+.

LISTE NON EXHAUSTIVE

- SOS Homophobie (01 48 06 42 41)
- STOP Homophobie (07 71 80 08 71)
- Le Refuge : public -25 ans (06 31 59 69 50)
- Grey Pride : public +55 ans (01 44 93 74 03)
- Association Contact (0 805 69 64 64)
- Exemples d'associations locales LGBTQIA+ : ici ou ici
- Association Actions minorités en prison (ACMINOP) : personnes LGBTQIA+ non francophones en détention en IDF
- Associations Acceptess-T et PASTT : personnes transgenres en IDF
- Voix arc-en-ciel (Guadeloupe) (06 90 75 77 67)
- Kap Caraïbe (Martinique) (05 96 67 29 58)

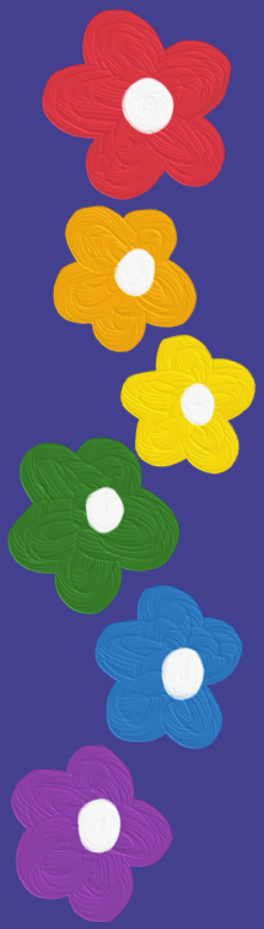

QUELQUES CONSEILS DE LECTURE ET D'ÉCOUTE (LISTE NON EXHAUSTIVE)

ESSAIS

- "Corps, amour, sexualité : y'a pas d'âge pour se poser des questions !" - CHARLINE VERMONT
- "Ceci (n') est (pas) un livre sur le genre" - MORGAN N. LUCAS
- "La fin des monstres" - TAL MADESTA
- "Transidentités. Une histoire volée" - AXEL LEOTARD
- "Les liens qui empêchent" - SARAH SCHULMAN

BDs

- "Genderflou" - TAMOS LE THERMOS
- "Coming in" - ELODIE FONT et CAROLE MAUREL
- "Heartstopper" - ALICE OSEMAN
- "Fine" - RHEA EWING
- "Pink Story" - KATE CHARLESWORTH

ROMANS

- "La Treizième heure" - EMMANUELLE BAYAMACK-TAM
- "Valide" - CHRIS BERGERON
- "Rien à perdre" - HANNELI VICTOIRE
- "L'amour de nous-mêmes" - ERIKA NOMENI

PODCASTS

- "Quouïr" - ROZENN LE CARBOULEC
- "Visible.S" - TIMOTHEE GUIGUE PASQUIER
- "Camille" - CAMILLE REGACHE

C’est en repensant nos pratiques, en luttant quotidiennement contre les discriminations, en reconnaissant l’identité de chacun•e et en poursuivant le travail de formation et de sensibilisation de toustes sur ces questions que nous pourrons enfin garantir un service public plus juste, plus humain et pleinement respectueux des libertés individuelles.

POUR RETROUVER TOUS NOS ENGAGEMENTS, ÇA SE PASSE ICI : SNEPAP-FSU.FR